

Modèle de CCTP pour un parc de stationnement

Trame à adapter à chaque affaire : les clauses ci-dessous sont des exemples, à compléter avec les pièces du marché.

1 Généralités et type de parking

À adapter : parking aérien ou couvert, nombre de places dont places adaptées, niveaux, gabarit des véhicules admis, mode d'exploitation (privé, public, payant).

2 Sols et revêtements

À adapter : structure de chaussée et revêtement en aérien ; dallage, résine ou peinture de sol en couvert ; traitement des rampes ; résistance à l'usure et à la glissance.

3 Gestion des eaux

À adapter : pentes, caniveaux, avaloirs, infiltration ou rétention des eaux pluviales en aérien ; séparateur d'hydrocarbures si exigé ; évacuation des eaux de lavage en couvert.

4 Marquage et signalétique

À adapter : lignes de places, numérotation, flèches, passages piétons, marquage des places adaptées, panneaux de direction, de hauteur et de sortie.

5 Ventilation et désenfumage

À adapter, en couvert : ventilateurs, gaines et traversées, détection du monoxyde de carbone, asservissements, commandes de désenfumage selon la notice de sécurité.

6 Éclairage

À adapter : candélabres et massifs en aérien ; luminaires étanches, détection de présence, éclairage de sécurité en couvert ; niveaux d'éclairement fixés par l'étude.

7 Contrôle d'accès

À adapter : barrières ou portes, lecteurs, interphonie, report vers l'exploitant, alimentation et protection des équipements.

8 Recharge des véhicules

À adapter : nombre de bornes posées et de places pré-équipées, fourreaux et chemins de câbles, tableau dédié, pilotage de la recharge.

9 Essais et réception

À adapter : essais de ventilation et des détections, contrôle de l'éclairage, essais des accès, remise des plans de récolement et des notices.

Document fourni gratuitement par LM, le logiciel métré (logiciel-metre.fr). Il ne remplace ni le CCTP de l'affaire ni les textes qu'il cite. Version du 14 octobre 2026.